

CONSULTATION NATIONALE (N° 2016/G2/107)

La STEG se propose de lancer une consultation Nationale N° 2016/G2/107 ayant pour objet :

L'ACQUISITION D'UNE CENTRALE DE DETECTION INCENDIE ET DE DETECTEURS DE GAZ.

Selon les spécifications techniques suivantes :

LOT	DESIGNATION	QTE
1	Détecteur de gaz type catalytique infrarouge 0-100 % LIE sortie 4 à 20 mA défaut à 3,1 mA	20
2	Centrale de détection incendie au port y compris installation et mise en service	1
	Détecteur Gaz type catalytique/IR de GPL	4

Les soumissionnaires désirant prendre part à cette consultation sont invités à prendre contact directement avec

LA SOCIETE TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
DIRECTION DE LA PRODUCTION ET DU TRANSPORT GAZ
DEPARTEMENT LOGISTIQUE/ APPROVISIONNEMENT GAZ
19, RUE BELHASSEN BEN CHAABANE - 1005 EL OMRANE - TUNISIE
Tél : 71 959 933 poste 15 55

Le retrait du dossier de consultation est effectué **sur présentation d'une demande écrite** et le versement d'un montant non remboursable de trente dinars (30 DT) en espèces ou par chèque certifié libellé au nom de la STEG. Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions de la consultation.

Les offres doivent être envoyées par voie postale et recommandées ou par rapide poste ou déposées au Bureau d'Ordre de la STEG/DPTG sous double enveloppe fermées et cachetées au plus tard **le Mercredi 30 Mars 2016** à l'adresse suivante :

MADAME LA DIRECTRICE PRINCIPALE CHARGEE DE LA
DIRECTION DE LA PRODUCTION ET DU TRANSPORT GAZ
19, RUE BELHASSEN BEN CHAÂBANE - 1005 EL OMRANE – TUNISIE

CONSULTATION NATIONALE N°2016/G2/107 : « ACQUISITION DE CENTRALE DE DETECTION INCENDIE ET DE DETECTEURS DE GAZ »

Seuls les plis envoyés par voie postale en recommandé ou par rapide poste ou déposées au bureau d'ordre de la STEG/DPTG au plus tard à la date limite de réception des offres seront acceptés.

La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des plis, seul le cachet du bureau d'Ordre de la STEG/DPTG fait foi.

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

- Une déclaration sur l'honneur, que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur, les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet (originale).
- Un certificat d'affiliation à la CNSS ou organisme équivalent (original).
- Une attestation de situation fiscale à la date limite de réception des offres (originale ou certifiée conforme).
- Un Certificat de non appartenance : la déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire n'était pas un agent public au sein de la STEG, ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (sauf pour les essayés)

Les offres resteront valables durant **60 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres fixée au **Mercredi 30 Mars 2016 à 16h30**.

N.B : Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant retiré d'une façon réglementaire le cahier des charges.